



La Gazette du Dombief

Bulletin d'information publié par la Mairie de Chauvignelles - N°11 / Juin 2023

EDITO

L'été est là ! Symbole de plaisirs partagés, de moments en famille ou entre amis. Donnons le temps au temps. Oui, vous avez bien lu : il est grand temps... de le prendre justement !

Le temps pour moi de faire le point sur cette première année en tant que maire. Année qui comme pour beaucoup est passée très vite.

Un an à construire des projets ; tous ne vont pas aussi vite que je le souhaiterais mais les aménagements de sécurité sur le hameau d'Ilay aboutissent au moment où la pleine saison touristique démarre, et c'est une grande satisfaction. Je vous invite à rouler doucement et prudemment sur chacune des routes que vous empruntez, la sécurité est l'affaire de tous.

Soyez nombreux à venir à la fête du 14 juillet pour profiter des feux d'artifice, d'un bon repas et tout simplement le plaisir de partager un verre et d'être ensemble.

Le comité des fêtes a besoin de vous pour créer, inventer des moments simples et conviviaux pour l'ensemble du village. Ils vous attendent nombreux le 10 juillet à leur assemblée générale !

Je terminerai avec un grand MERCI, à toutes les personnes qui participent à l'animation et l'embellissement du village, et une pensée pour Claude qui nous a quittés trop tôt et qui laisse un vide immense.

Je vous souhaite un agréable été, gai et ressourçant.

**Le maire,
Mélanie Jeunet**

Responsable de la publication : Mélanie Jeunet
Imprimé par nos soins

LES BRÈVES DE L'ÉTÉ



Le **secrétariat de mairie** sera fermé du 17 juillet au 4 août inclus. **L'agence postale**, quant à elle sera fermée du 26 juillet au 4 août.



Cette année encore, la **zone de quiétude** autour des lacs d'Ilay et des Maclus est reconduite. L'objectif est toujours de laisser du répit à la faune et à la flore du bord des lacs. Il est fortement recommandé aux randonneurs de ne pas emprunter le chemin qui mène à l'île.



Il est encore temps d'inscrire ou de réinscrire son enfant pour le **transport scolaire** pour l'année 2023-24. Il est conseillé d'effectuer cette formalité avant le 13 juillet. Les précisions sont à retrouver sur le site internet de la commune.



Suite à différents articles parus dans la presse, une clarification concernant la **baignade au lac d'Ilay** s'impose. La baignade est non surveillée et non interdite. Toute personne qui se baigne le fait à ses risques et périls. Le canotage et le paddle restent interdits.



Le **programme d'été du centre de loisirs Les Pitchouns du Dombief** est disponible. Il fonctionnera du 10 au 21 juillet puis du 16 août au 1er septembre. Des activités sont prévues chaque jour à partir de thématiques définies par semaine (les indiens, l'Australie, l'Asie, ...). Les enfants extérieurs au village peuvent s'inscrire. Le détail du programme est disponible sur le site internet de la commune.



Rejoignez le Grandvaux Foot ! La campagne de (ré)inscription pour 2023/24 est lancée. Cela concerne les petits (à partir de 5 ans) comme les grands (avec 2 équipes senior, 1 équipe senior féminine et une équipe vétérans). A titre indicatif, la licence et le pack junior est à 100 euros pour l'année. Tous les éléments sur www.chauxdudombief.fr



Félix Jousset propose de découvrir la canopée des bois de la commune grâce à la **grimpe d'arbre**. Cette activité est envisagée comme « une nouvelle forme d'éducation à l'environnement contemplative et dynamique ». Séance de 3 heures pour 8 personnes. www.symbioseforet.fr

Adieu Claude

Le 27 mai dernier, nous apprenions avec consternation la disparition de Claude Pilloud. Le bulletin municipal prochain lui consacra plusieurs pages pour retracer son parcours et lui rendre hommage. Dans l'immédiat, La Gazette reprend les mots prononcés par Mme le maire lors des funérailles qui ont été célébrées le 31 mai en l'église du village.



C'est avec une certaine émotion que je viens aujourd'hui saluer la mémoire du conseiller municipal en fonction, de l'ancien maire de notre commune et surtout de notre ami Claude.

S'il y a bien un mot qui caractérise Claude, c'est le mot engagement.

Engagement dans les associations du village. Les plus anciens se souviennent sans doute de lui jouant au théâtre ou jouant à la clique. Il était là encore au clairon pour la cérémonie au monument aux morts, le 8 mai dernier. Ces dernières années, il était membre actif de l'association Espérance Nature et Patrimoine.

Mais nous avons surtout tous en tête son engagement en tant qu'élu local. Présider pendant 30 ans aux destinées de la commune de Chaux du Dombief : ce n'est pas rien. Je ne suis pas certaine que nous réalisons tous ce que cela représente d'abnégation, d'heures de réunions, de souci, de coup de main par-ci par-là. Claude répondait toujours présent. Et on peut le dire : Claude ne savait pas dire non. En tant que maire, je crois qu'il a cherché à gérer la commune avec pragmatisme, peut-être avec ce qu'on l'on peut appeler un certain bon sens paysan... tout en sachant assimiler les nombreux changements qu'ont connu le rôle des communes et la fonction de maire.

En ce qui concerne ses engagements, il ne faut pas oublier celui qu'il a tenu à l'échelle du Grandvaux en étant président des communautés de communes qui se sont succédées jusqu'à devenir la Communauté de Communes La Grandvallièrre dont il a été président jusqu'en 2021.

Le sens de l'engagement était inscrit dans les gènes de Claude et il ne cherchait pas dans ses mandats une quelconque reconnaissance. Il y avait en lui un certain devoir de servir mais ce qui donnait du sens à ses engagements, ce sont les liens qu'il pouvait tisser avec les gens. Rien ne lui faisait plus plaisir que les moments conviviaux et fraternels.

Claude,

L'émotion que ressentent aujourd'hui beaucoup d'habitants de Chaux du Dombief, témoigne de notre reconnaissance et des liens que tu as su tisser avec tes administrés.

Merci et Adieu Claude.



UN GESTE POUR LA PLANÈTE

M. le Préfet vient de prendre un arrêté portant sur les usages de l'eau en période de sécheresse. En effet, la baisse des débits de cours d'eau et du niveau des nappes place la majorité du département en situation de vigilance et notre commune est concernée. La situation de vigilance n'induit pas de mesures de restriction, cependant nous sommes invités à économiser l'eau afin de retarder au maximum l'instauration des mesures de restriction.

Les gestes écocitoyens sont connus : privilégier les douches aux bains, recycler l'eau de lavage des fruits et légumes pour arroser le jardin, ne pas laisser couler inutilement l'eau....

Durant l'été, la situation risque de changer. La prise de nouveaux arrêtés préfectoraux sera mise en ligne sur le site internet de la commune.



QUIBERON 2023

Rien de mieux que d'arpenter de nouveaux horizons pour s'ouvrir aux autres et comprendre leur mode de vie.

C'est ce que les élèves de la Chaux ont eu le privilège de vivre durant les 7 jours de leur classe de mer.

7 jours sur la presqu'île de Quiberon, c'est engranger dans leur mémoire de magnifiques images, souvenirs et vécus.

Parmi toutes les expériences consacrées à la découverte du milieu, les élèves se sont posé la question de la place de l'homme et de son impact sur l'environnement.

Les enfants ont récolté lors des diverses activités - découverte de la laisse de mer, pêche à pied,



randonnées sur les plages... - une triste farandole d'objets polluants, allant des filets de pêche, de cordes variées, de morceaux de plastique et de restes de jouets.

À leurs pourquoi, et parfois à leur colère, nous n'avions pas de réponse honnête à leur fournir.

Nous espérons tout de même que toutes les petites graines qu'ils reçoivent durant leur séjour en classe de mer leur permettront de trouver des solutions et de garder intacte leur curiosité.

Heureusement, la positivité et la joie de vivre des enfants nous donnent l'espoir d'une évolution positive de cette situation !

Les professeures des écoles,

Céline et Véronique

LE CLUB CHAUX DES BONS PIEDS SE PORTE BIEN

En effet avec 34 adhérents actuels, il en compte une dizaine de plus que l'année précédente. Chaque jeudi ils sont nombreux à randonner dans le grandvaux, soit l'après-midi, ou à la journée avec pique-nique et quelques fois le dimanche.

Récemment, le club a fait une escapade d'une semaine dans l'Ariège à Ax les Thermes. Malgré un temps capricieux, 27 randonneurs ont pu profiter des sentiers de ce beau département. Le soir, détente, jeux de cartes, piscine couverte, danse, karaoké étaient au programme. Une journée de temps libre a été prévue pour visiter Andorre et faire des achats.



Le 1er week-end de juillet, une sortie est programmée dans les Alpes, le massif de Belledonne, aux Sept-Laux.

Le club a le plaisir d'organiser la soirée du 14 juillet et de reconduire le 3 septembre le vide-grenier. Les encombrants des uns font le bonheur des autres !

Pour tous renseignements : 06 74 53 43 40 ou 06 75 79 82 79.

A VOS AGENDAS



Chaux du Dombief

Fête du 14 juillet

rendez-vous au stade
à partir de 19h

Restauration
jambon à l'os
Buvette

organisée par
CHAUX DES BONS PIEDS

Feux
d'artifice
à 22h30



Le comité des fêtes
vous invite à son
ASSEMBLEE GENERALE
qui aura lieu

le lundi 10 juillet à 20h en mairie
L'AG est ouverte à tous. Plusieurs sièges du bureau
sont à renouveler : tous les bénévoles sont les
bienvenus!

DIMANCHE
3 SEPTEMBRE

VIDE-GRENIER



organisé par
le club Chaux des Bons Pieds

A NOTER DÈS MAINTENANT

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS DU GRANDVAUX
(précisions à venir)

Ecole de Musique Intercommunale du Grandvaux
8 place Simone Veil
39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux
03 84 34 64 97
eimg.stlaurent@orange.fr



INSCRIPTIONS

DU 28 JUIN AU 1^{er} JUILLET

MUSIQUE
THÉÂTRE
ARTS PLASTIQUES
YOGA



Les nouvelles inscriptions s'effectueront à l'école de
musique : **du mercredi 28 juin au samedi 1^{er} juillet**
de 08h30 à 12h30 et 13h30 à 19h00
(sauf le samedi après-midi)

Tous les détails et le bulletin d'inscription
sur www.chauxdudombief.fr

DIMANCHE
3
SEPTEMBRE



Ouverture de Faune et Nature

